que nous avons pu nous en assurer, ne se trouve jamais en Bretagne, tandis qu'elle est commune au contraire dans le midi de la France (1). S'ils sont du même âge que les monuments analogues de Scandinavie et



Fig. 123. - Dolmen de Sauclières (Aveyron).

d'Irlande, ils doivent être d'une date relativement récente. Il y a aussi des monuments, sortes de trilithes, partiellement ou entièrement taillés, comme celui de Sauclières (fig. 123), qui paraissent plus récents que leurs congénères du nord.

Mais le monument le plus capable, semble-t-il, de jeter du jour sur leur âge est le dolmen de Saint-Germain-sur-Vienne, près de Confolens (Charente). La dalle qui en constitue la partie supérieure mesure 3<sup>m</sup> 60 sur 4<sup>m</sup> 50 et a une épaisseur proportionnelle. Elle était supportée originairement par cinq colonnes de style roman, mais, l'une ayant disparu, il n'en reste plus que quatre. Tout leur intérêt réside dans ce fait que le style de leur ornementation est incontestablement, sinon du XII<sup>e</sup>, du moins du XIe siècle. Pour expliquer une si malencontreuse anomalie, l'on a dit que l'on avait transformé au XII<sup>e</sup> siècle les grossiers supports primitifs en ces frèles colonnes que l'on voit aujourd'hui. Mais, en fût-il ainsi, l'argument conserverait toute sa valeur. S'il s'est trouvé au XII<sup>e</sup> siècle des hommes qui aient pris la peine et couru l'énorme

(1) Dans un mémoire sur les *Monuments mégalithiques de l'Auvergne*, mémoire qui se trouve dans le volume consacré à la session du Congrès préhistorique de Norwich, M. Cartailhac donne les dessins de dix monuments principaux. Cinq d'entre eux, c'est-à-dire la moitié, sont des dolmens sur tumulus; mais c'est probablement plus que la proportion ordinaire. L'un d'eux a déjà été donné (fig. 8).

risque d'une telle opération, c'est qu'ils avaient pour le monument le même respect que ceux qui l'érigèrent. Du reste, chacune des cinq colonnes est composée de trois parties séparées, base, fût et chapiteau (1), et nous les voyons aujourd'hui telles qu'elles furent à l'origine (2).

Il peut y avoir des doutes sur la tombe des Maols, à Ballina (p. 246), mais ici le doute semble impossible : c'est un dolmen pur et simple, et il fut érigé au XII « siècle. En lui-même, le fait peut n'avoir pas grande importance, mais il ôte toute valeur aux arguments à priori concernant l'âge de ces monuments. Il ne prouve pas évidemment que tous soient modernes, mais il montre que quelques-uns du moins ont été érigés depuis les Romains et même en plein moyen-âge.

Il est amusant de voir de quelle façon les archéologues français résistent à cette conclusion. M. de Closmadeuc, par exemple, l'un des archéologues les plus distingués de la Bretagne, fouille un tumulus entièrement vierge à Crubelz. Après avoir traversé trois couches distinctes, mais intactes, il atteint le toit d'un dolmen fermé ou d'une chambre. Dans ce monument, il trouve les produits ordinaires de la crémation et les inévitables têtes de flèches en pierres, et il proclame triomphalement « l'absence de toute trace de métaux. Aucun doute, ajoute-t-il, n'est donc possible. Ce dolmen appartient bien à cette classe de monuments primitifs de l'âge de pierre. » Jusque-là tout est clair, mais il y a encore des difficultés, car il va jusqu'à dire : « Nous tenons peu de compte des débris de tuiles antiques rencontrées à la surface du tumulus, et même sous les tables du dolmen. Il est raisonnable d'admettre que ces fragments de tuiles qui dénoncent l'industrie galloromaine ont accidentellement pénétré dans l'intérieur (3). »

<sup>(1)</sup> Statistique monumentale de la Charente, p. 141. — Richard, France monumentale, p. 677. — Mémoire de la Société royale des Antiquaires de France, VII, 26.

<sup>(2)</sup> Les figures sont empruntées à la Statistique de la Charente, par Michon. Cet auteur cite, au sujet de ce monument, le décret du Concile de Nantes, relatif à la destruction de ces pierres vénérées. Mais il place le Concile en l'an 1262, ce qui ferait croire que cette pierre est de celles contre lesquelles fut lancé le décret. C'est une erreur; le Concile eut lieu, je crois, en l'an 658, comme je l'ai dit précédemment (p. 28).

<sup>(3)</sup> Revue archéologique, IX, 400.

Arrêtons-nous un moment pour considérer ce que renferme une telle supposition. Ces tuiles, qui, nous dit-on, se trouvent dispersées en grande



Fig. 124. - Dolmen de Confolens (Charente).

abondance dans la plaine environnante, ont dû grimper jusqu'au sommet

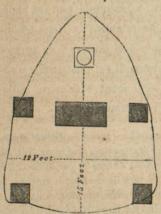


Fig. 125. - Plan du dolmen de Confolens.

du tumulus, traverser trois couches qui jamais n'ont été remaniées, et enfin pénétrer accidentellement entre les dalles étroitement juxtaposées qui forment le toit de la chambre. L'hypothèse ne supporte pas un instant l'examen; mais, si absurde qu'elle soit, certains esprits aiment mieux l'admettre que d'avouer qu'aucun dolmen ou tumulus puisse être postérieur aux Romains. Il est étonnant du reste comme ces mots : aucune trace de métal, produisent de l'effet sur

l'esprit de la plupart des archéologues. Il est bien vrai que nul objet en

métal ne pouvait être déposé dans les barrows préhistoriques de nos ancêtres barbares, alors que ceux-ci en ignoraient l'usage, mais aujourd'hui encore, nous ne déposons nul objet analogue dans nos tombeaux, et s'il n'y avait là les clous du cercueil, l'on pourrait en conclure que tous nos cimetières contemporains remontent à des âges préhistoriques, puisqu'ils ne renferment aucune trace de métal. Il y a, du reste, des peuples qui n'usent pas de cercueils et qui n'enterrent avec leurs morts aucun objet en métal; ceux-là du moins seraient vraiment préhistoriques. Il nous semble plus logique d'admettre que les habitants des pays occupés par les Romains, tout en revenant après le départ de ce peuple à leurs anciens modes de sépultures, furent assez civilisés pour comprendre que les pointes de lances et que les poignards en bronze ne pouvaient pas être d'une grande utilité dans l'autre monde, et que le mieux était de laisser aux mains des survivants les ornements personnels du défunt. Cette hypothèse aurait du moins l'avantage d'expliquer l'absence des métaux dans les longs-barrows du comté de Glocester et à West-Kennet, aussi bien qu'à Crubelz, bien que des poteries romaines aient été trouvées dans toutes ces localités. C'est une présomption purement négative de considérer un tombeau comme préhistorique parce qu'on n'y a pas découvert de métaux; tout ce qu'il est permis de conclure d'un tel caractère, c'est que ce tombeau peut remonter aux temps les plus anciens comme il peut dater d'aujourd'hui.

La présence même des métaux ne suffit pas pour ébranler la foi de quelques antiquaires. En voici un exemple. Le baron de Bonstetten ouvrit un tumulus non loin de Crubelz. A 30 centimètres au-dessous de la surface, il trouva le dépôt ordinaire d'objets en pierre ; 60 centimètres plus bas, il découvrit deux statuettes de Latone, en terre cuite, et une monnaie de Constantin II; mais cette circonstance ne détruisit en rien sa foi inébranlable en l'antiquité préhistorique du tombeau (1).

Beaucoup d'autres monnaies romaines ont été découvertes dans les monuments français; mais on ne tient aucun compte de leur témoignage. Dans celui de Manné-er-H'roëk, communément appelé la Butte-de-

(1) Essai sur les Dolmens, p. 38.

César, à 800 mètres environ de Locmariaker, l'on a trouvé près de la surface onze médailles d'empereurs romains, depuis Tibère jusqu'à Trajan, en même temps que des fragments de bronze, de verre et de poteries, et cela sans nulle trace de sépulture secondaire (1). L'on trouva de même des monnaies romaines dans un autre monument situé à Beaumont-sur-Oise, mais, comme a soin de l'observer M. Bertrand, dans une couche supérieure à celle qui contenait les instruments de pierre et qui, d'après lui, marquait l'âge réel du monument (2). Il n'est guère possible cependant que toutes ces monnaies romaines aient été accidentellement enfouies à cette profondeur. Celles de Valentinien et de Théodose, que contenait le tumulus de New-Grange, se trouvaient précisément dans la même position que celles de Titus, de Domitien et de Trajan, dans la Butte-de-César, ou que celles de Beaumont, et il en était de même de celles de Constantin, trouvées à Uley, dans le comté de Glocester (ante, p. 177). Celles de Valentinien, à Minning-Lowe, étaient dans le tombeau lui-même, et il est probable que l'on en eût trouvé d'autres dans une même situation, si les tombes n'avaient pas antérieurement été pillées. Il n'est pas aisé de comprendre pour quel motif l'on plaçait des monnaies dans la partie supérieure et extérieure des tumulus; mais leur découverte en cet endroit, à New-Grange, à Uley, à Locmariaker et à Beaumont, prouve assez que cette circonstance n'est pas accidentelle. D'un autre côté, leur valeur est trop insignifiante pour qu'on puisse dire qu'on les ait mises là pour les cacher; elles doivent se rapporter à quelque rite funéraire ou superstitieux dont le souvenir n'est pas venu jusqu'à nous. On n'a jamais trouvé dans une semblable situation aucune monnaie appartenant soit aux Bretons ou aux Gaulois, soit à l'ère chrétienne, ce qui eût dû arriver, semble-t-il, si leur présence était vraiment accidentelle. Il faut donc admettre, croyonsnous, qu'elles ont été déposées là à dessein, à titre de reliques ou de curiosités, par ceux qui élevèrent les tumulus et peut-être longtemps après qu'elles eurent été frappées.

## DOLMENS.

Aucun caractère essentiel ne distingue les monuments mégalithiques de France de ceux des autres pays. Ils sont plus grands, plus beaux et plus nombreux que ceux de la Scandinavie et des Iles Britanniques; mais à part cette circonstance négative qu'il n'y a pas de cercles en France, il n'y a guère lieu de distinguer les deux groupes. On ne peut même pas trop affirmer qu'il n'y a pas de cercles en France; car il y a des demi-cercles que l'on pourrait peut-être considérer comme des cercles qui n'auraient pas été terminés. Il y a aussi des rangées de petites pierres autour ou sur les flancs des tumulus, mais il n'y a certainement rien qui soit comparable aux grands cercles du Cumberland ou du Wiltshire, ou à ceux de Moytura et de Stennis, rien qui rappelle les innombrables monuments de ce genre que renferme la Scandinavie (1).

A quoi tient cette différence? Nous ne sommes guère en mesure encore de répondre à cette question; cependant on peut dire que les monuments français sont généralement plus anciens que ceux de la Scandinavie et de la Grande-Bretagne. Le cercle est, selon nous, une des formes les plus récentes de l'architecture mégalithique, le squelette du tumulus, ce qui en resta après que la terre qui le constituait en grande partie eût été mise de côté comme inutile. Mais nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Un autre signe caractéristique du groupe français, c'est la multiplicité des allées couvertes ou grottes de fées. On ne connaît en Angleterre aucun monument de ce genre. Nous en avons mentionné deux en Irlande: l'un près de Monasterboice, sous le nom de Tombeau de la

<sup>(1)</sup> Mémoire lu par S. Ferguson en 1863. Voir aussi une brochure de M. René Galles (Vannes), où se trouve décrite l'exploration.

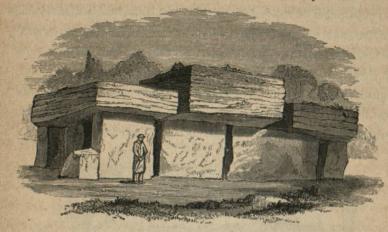
<sup>(2)</sup> Congrès préhistorique de Paris, 1867.

<sup>(1)</sup> Les cromlechs ou cercles de pierres ne sont pas aussi rares en France que le suppose l'auteur. La Bretagne en possède un certain nombre; il en existe aussi plusieurs dans le midi, mais ils sont loin d'avoir les proportions monumentales de ceux d'Angleterre, et pour ce motif, ils avaient jusqu'ici à peine attiré l'attention (Trad.).

Sorcière Birra (fig. 80); l'autre, non loin de là, à Greenmount (fig. 81). Il en existe aussi en Scandinavie; mais c'est surtout dans le Drenthe et dans la partie de cette province qui confine à l'Allemagne qu'on les trouve. L'on a vu plus haut qu'il y en avait là plus de cinquante. Ils sont beaucoup plus grossiers, il faut l'avouer, que ceux de France; mais cette circonstance peut tenir à la nature des matériaux employés. Il faut remarquer, en outre, qu'ils ont toujours leur entrée sur le côté, au lieu de l'avoir à l'extrémité.

Autant que l'on peut le savoir aujourd'hui, les allées couvertes n'existent que sur la Loire et au nord de ce fleuve, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de la région française à dolmens. Or, comme d'un autre côté elles se trouvent en grand nombre dans le Drenthe ou à l'extrémité méridionale de la région allemande, on peut croire qu'il y a eu connexion entre les deux pays; on pourrait le croire, du moins, s'ils n'avaient pas été séparés par les Belges avant l'érection des monuments.

L'un des plus beaux de la France est celui de Bagneux, près de Saumur. Ses murs sont composés de quatre pierres seulement d'un côté et de trois de l'autre, bien qu'il mesure 17m25 de long sur 4m30 de large. Un autre, situé près d'Essé (Ille-et-Vilaine), est plus grand encore, mais moins régulier comme plan et moins imposant comme dimensions des pierres qui le constituent. Il est long de 18m 30 et large de 3m 60 à l'entrée et de 4<sup>m</sup> 20 à l'extrémité opposée. Il en est un troisième à Mettray, près de Tours, qui quoique beaucoup plus petit possède une forme des plus caractéristiques (fig. 126). Les trois blocs, dont l'un enorme, qui forment le toit, permettent à peine de le ranger parmi les monuments en pierre brute. Il en est un quatrième d'un caractère moins mégalithique à Locmariaker (1) et plusieurs autres sont dispersés en Bretagne. Il n'est pas possible de savoir si tous ces monuments, comme ceux de moindres dimensions, n'ont pas été destinés à être ensevelis sous des tumulus. Cependant ceux que nous venons de mentionner ne l'ont certainement jamais été; mais cela peut tenir à ce qu'ils sont restés inachevés. Toutefois, celui de Bagneux n'aurait guère pu supporter sans s'écrouler une lourde masse de terre, et celui de Mettray est d'un trop



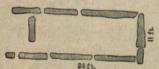


Fig. 126. - Dolmen près de Mettray (Indre-et-Loire).

beau travail pour que ses constructeurs aient songé à le couvrir.

La forme la plus commune des dolmens français est celle d'un carré



Fig. 127. - Dolmen de Krukenho (Morbihan).

ou d'un rectangle peu prononcé, avec une hauteur égale à la largeur.

<sup>(1)</sup> Tous ces monuments sont représentés dans l'Architecture ancienne et moderne de Gailhabaud, II, pl. 7 et 8.

L'on peut en voir un magnifique exemple au milieu du village de Krukenho, à moitié chemin entre Carnac et Erdeven (1). Ce monument, qui sert aujourd'hui de remise, n'a certainement jamais été recouvert d'un tumulus, mais son entrée a pu être fermée; on voit même encore, étendues sur le sol, les pierres qui ont dû servir à cet usage. Depuis ce type jusqu'au simple dolmen composé de quatre pierres comme celui de Kit's Cotty, toutes les variétés et toutes les gradations possibles se trouvent en France; mais il n'en a été publié, croyons-nous, aucune classification qui nous permette de dire quels sont les plus anciens et les plus récents.

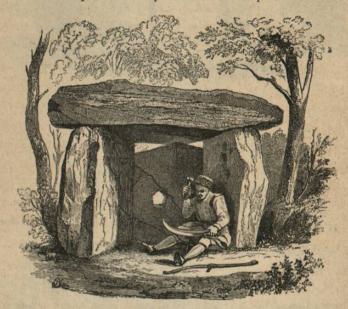


Fig. 128. - Dolmen troué à Trie (Oise).

Il nous semble cependant que les allées couvertes doivent être considérées comme les plus modernes. Les pierres dont elles sont composées sont généralement taillées ou du moins quelque peu équarries par des instruments en métal, à peu près dans le même degré que celles de Stonehenge. Elles ressemblent aussi plus que les autres monuments mégalithiques aux constructions ordinaires, et ont plutôt la forme de

chapelles sépulcrales que de tombeaux. Fût-il prouvé, du reste, qu'elles sont les plus modernes des monuments du nord, il n'en résulterait rien concernant les dolmens sur tumulus du midi de la France, dolmens qui peuvent être plus récents encore. Mais nous craignons fort que ces questions ne restent sans réponse jusqu'à ce que l'on ne possède une connaissance plus complète et plus précise du groupe tout entier et des matériaux dont sont composés ces monuments.

La variété à pierre trouée se rencontre fréquemment en France, soit



Fig. 129. - Dolmen de Grandmont (Bas-Languedoc).

sous la forme d'un simple dolmen à quatre pierres, comme à Trie (Oise), soit sous une forme plus caractéristique encore, comme à Grandmont, dans le Bas-Languedoc (1). Aucun de ces dolmens n'était évidemment destiné à être enfoui, du moins en entier, sous un tumulus; autrement, le trou de la pierre, qui sans doute était destiné à donner accès à la chambre, n'aurait plus eu de raison d'être. La forme en ombrelle du second de ces monuments ne convient guère à une chambre de tumulus;

<sup>(1)</sup> Notre gravure est extraite d'un travail publié par MM. Blair et Ronalds.

<sup>(1)</sup> Gailhabaud, Architecture ancienne et moderne. — Renouvier, Monuments du Bas-Languedoc.

elle se comprend au contraire parfaitement dans un monument en plein air. Cette même forme se rencontre à Avebury, et aussi dans l'Inde (1) et ailleurs, si bien que l'on en a déduit l'origine commune de ces divers monuments.

Il est une autre forme de dolmens qui est très-commune en France et aussi en Angleterre, mais dont nous ne connaissons aucun exemple en Scandinavie. Elle présente cette particularité qu'une des extrémités de la pierre supérieure repose sur le sol, tandis que l'autre est supportée



Fig. 130. - Demi-dolmen, près de Poitiers.

par un pilier, comme dans les dolmens ordinaires. A première vue, il semble que ce sont tout simplement des dolmens inachevés. Il est plus que probable, en effet, que le mode d'érection consista dans tous les cas à élever d'abord une extrémité de la dalle supérieure, puis l'autre, de façon à en réduire le poids de moitié. Cependant, s'il faut ajouter foi à la figure que donne Mahé (2) d'un monument de ce genre, c'était évidemment un moyen réfléchi d'éviter la dépense et la peine;

mais on peut dire que, généralement parlant, ces dolmens offrent plutôt l'aspect de celui que représente notre gravure et qui se voit près de Poitiers (fig. 130). Ceux d'Irlande et du pays de Galles sont vraiment, paraît-il, des demi-dolmens; or, comme la question d'économie n'en était pas une à cette époque, il y a lieu de considérer comme toute moderne cette classe de monuments. Il en est un, du reste, à Kerland, en Bretagne (fig. 131), qui en dépit de ce que cette idée peut avoir de révoltant pour la plupart des archéologues, semble bien être et avoir



Fig. 131. - Demi-dolmen à Kerland (Bretague).

toujours été un monument chrétien. On ne voit pas du moins pour quel motif un chrétien eût érigé une croix sur un monument païen de ce genre, si vraiment c'en était un. On comprend parfaitement, au contraire, que longtemps après sa conversion nominale au christianisme, le peuple ait conservé des formes en usage chez ses ancêtres, et il n'y avait nulle raison pour que le clergé y mit obstacle, dès lors que le symbole de la croix témoignait que le défunt était mort dans la vraie foi (1).

(1) Nous avons cependant quelque peine à considérer les dolmens et menhirs comme l'œuvre des Bretons convertis; à part peut-être de très-rares exceptions, ils

<sup>(1)</sup> On en peut voir un exemple dans le *Modern Wiltshire*, de sir R. Colt Hoare, IV, p. 57.

<sup>(2)</sup> L'auteur a reconnu depuis que cette figure, empruntée aux Antiquités du Morbihan, était purement fantaisiste et ne répondait à rien de réel; nous l'avons supprimée pour ce motif dans notre édition (Trad.).

Nous nous sommes abstenu jusqu'ici de parler des énormes blocs isolés qui jouent un rôle si considérable dans le culte druidique inventé par Stukeley, Borlase et les antiquaires du siècle dernier, car nous croyons que les neuf dixièmes de ceux qui ont été trouvés dans notre pays, sinon tous, sont tout simplement des phénomènes naturels. Loin de nous étonner de leur présence, nous sommes surpris qu'ils ne soient pas plus fréquents, au contraire, dans un pays où abondent les blocs erratiques apportés par les glaces ou résultant de la dénudation des couches sous-jacentes. Que quelques-uns reposent dans un équilibre



Fig. 132. - Pierre Martine (Lot).

instable qui peut aisément être rompu, l'on pouvait s'y attendre, et qu'ils aient été un objet d'admiration pour les gens du voisinage, c'est tout aussi naturel; mais il ne suit pas de là qu'ils aient été placés à dessein dans de telles positions, ni qu'ils aient été utilisés dans un but religieux quelconque.

Il en est un en France, cependant, appelé la Pierre-Martine et situé près de Livernon, dans le département du Lot, qui semble mieux que tout autre avoir été artificiellement équilibré. La figure ci-dessus, que nous empruntons à la France monumentale et pittoresque, re-

sont évidemment d'origine païenne. Les premiers ont aujourd'hui leurs analogues dans les pierres tombales, les seconds dans les croix (Trad.).

présente exactement sa forme et son aspect. La pierre supérieure mesure 6<sup>m</sup>60 de long sur 3<sup>m</sup>30 de large et 40 centimètres d'épais-

seur. Elle repose sur deux points seulement, de façon qu'une légère pression suffit pour lui imprimer un mouvement d'oscillation qu'elle conserve pendant quelque temps (2).

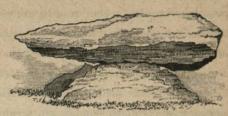


Fig. 133. - Pierre Martine, d'après Bonstetten (1).

Une autre plus célèbre se trouve en Bretagne et est connue sous le nom de *Pierre Branlante de Huelgoat*, mais elle paraît due plutôt à un accident. On dirait que, destinée primitivement à faire partie d'un demidolmen, elle se trouva osciller sur l'un de ses supports et fut laissée



Fig. 134. - Pierre branlante, en Bretagne.

dans cet état. En supposant du reste qu'elle ait été ainsi placée à dessein, cela prouverait une fois de plus que le but que l'on se proposait dans tous ces monuments, c'était d'exciter l'étonnement par des tours de force. Il n'existe, croyons-nous, aucun passage d'un livre ancien ou du

<sup>(1)</sup> Cette gravure, extraite de l'ouvrage de Bonstetten, quoique moins exacte que la précédente, montre mieux comment la pierre peut osciller.

<sup>(2)</sup> Delpon, Statistique du département du Lot, 1, p. 388.

moyen-àge qui mentionne ces pierres ou leurs usages, et personne n'a pu dire comment elles rendaient leurs oracles. Tout ébranlement qu'on leur imprime a pour résultat une oscillation, mais une oscillation parfaitement régulière et toujours proportionnée à la force qui la détermine; la réponse devait donc être la même pour tout le monde. Un fait plus important encore, c'est que nulle part aujourd'hui le peuple ne les consulte plus; dans aucune des fêtes où les paysans font revivre leurs anciennes superstitions éteintes pour scruter l'avenir, l'on ne fait appel à ces roches; or, il semble impossible que lorsque tant d'autres superstitions ont survécu, celle-là seule ait disparu et disparu en présence des pierres elles-mêmes qui en étaient l'instrument. Aussi nous doutons fort qu'elles aient eu un but plus élevé que celui d'arracher quelques pièces de monnaie à la bourse des touristes enthousiastes qui les visitent.

## CARNAC.

Entre Erdeven au nord-ouest et Tumiac au sud-est, dans une zone qui comprend environ trente kilomètres de longueur sur huit au plus de largeur, se trouve le groupe le plus remarquable de monuments mégalithiques qui existe non seulement en France, mais peut-être dans l'univers entier. Il y a là de tous les genres de monuments que nous avons décrits, à l'exception des cercles, et ils y sont généralement plus grands et plus beaux que partout ailleurs. Un autre motif d'intérêt, c'est que cette zone comprend, si nous ne nous trompons, à la fois un cimetière et un champ de bataille. Du moins, dans le voisinage de Locmariaker qui fut, il y a tout lieu de le croire, le Dariorigum des Romains, la capitale des Vénètes du temps de César (1), tous les monuments sont plus ou moins sculptés et toutes les pierres façonnées, pour ne pas dire taillées. Au contraire, dans les environs de Carnac, aucune pierre n'est taillée ni travaillée d'une façon quelconque, et nulle sculpture ne s'y voit. La différence est trop marquée pour être accidentelle, et à moins d'admettre que

ces monuments appartiennent à deux âges distincts, ce qui est tout-à-fait peu probable, elle confirme la conclusion à laquelle nous sommes arrivés dans les chapitres précédents.

Nous commencerons par le monument le plus important et le mieux connu, celui de Carnac (1). Il consiste, comme le montre notre gravure (fig. 135), en deux alignements distincts ou deux groupes de rangées de pierres. L'un, celui de Carnac même, s'étend sur un espace de trois kilomètres environ, dans une direction qui est sensiblement celle de l'est à l'ouest; l'autre, celui d'Erdeven, est situé à quatre kilomètres du précédent, et ne mesure guère que 1,600 mètres de longueur. Un troisième groupe, plus petit, se voit à Sainte-Barbe, à 2,400 mètres environ au sud d'Erdeven. De nombreux dolmens et tumulus sont, en outre, dispersés dans toute la plaine.

Pour être mieux compris, nous diviserons en trois parties le monument de Carnac. Si l'on commence au Menec (2), l'on voit onze rangées de magnifiques pierres qui mesurent de 3m30 à 4 mètres de haut à partir du sol et sont en général dans leur état primitif; peu à peu cependant elles deviennent plus petites et plus rares, et à la rencontre de la route d'Auray à Carnac, elles n'ont plus guère qu'un mètre ou même moins. Un peu après avoir passé la route, les avenues cessent

(1) Le seul plan de ce monument qui ait été publié et auquel on puisse se fier est celui qui a été fait par M. Vicars pour le Rév. De Bathurst Deane. Il a été publié par lui sur une petite échelle, dans le XXVe vol. de l'Archæologia, et reproduit, avec les parties principales, sur l'échelle originale, par MM. Blair et Ronalds, dans l'ouvrage dont il a été question plus haut et qui malheureusement n'est pas dans le commerce. La carte originale à l'échelle de tous les encore en la possession du De Deane, à Bath, et elle constitue un document si précieux sur l'état du monument il y a trente-deux ans qu'il faut espérer que quelque corps public se chargera de la conserver. Sir Henry Dryden et le Rév. M. Lukis ont exploré ces parages les années passées et ils ont rapporté des plans parfaits, construits sur une vaste échelle, de tous les principaux monuments. S'ils étaient publiés, ils ne laisseraient presque rien à désirer sous ce rapport. En attendant, sir Henry m'a permis avec la plus grande bienveillance d'user de ses trésors, et c'est à lui que sont dus en grande partie les renseignements contenus dans ce chapitre. Les plans généraux sont extraits de l'ouvrage de MM. Blair et Ronalds et sont très-suffisamment exacts pour le but que je me propose.

(2) Maenec sur la carte. (Trad.)

<sup>(1)</sup> C'est un point contesté; cependant, si Locmariaker ne fut pas la capitale des Vénètes, il fut du moins une de leurs villes principales (*Trad.*).